

Le 22 février 2024

Monsieur Georges Lanmafankpotin
Président de la commission d'enquête du Projet éolien Des Neiges – Secteur sud dans la MRC de la Côte-de-Beaurpré
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

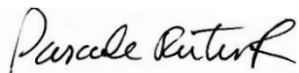
Courriel : annie.st-gelais@bape.gouv.qc.ca

Objet : Projet éolien Des Neiges, Secteur sud dans la MRC de la Côte-de-Beaurpré
Réponses à la première série de questions

Monsieur le président,

En réponse à la première série de questions transmises à l'initiateur du projet éolien Des Neiges – Secteur sud le 15 février 2024, vous trouverez ci-après les éléments manquant aux réponses de l'initiateur envoyées le 19 février 2024.

En souhaitant le tout utile aux travaux de la Commission, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.



Pascale Fortin-Richard
Responsable environnement et relations avec le milieu
Boralex

Complément aux réponses de l'initiateur à la première série de questions du BAPE en lien avec le projet éolien Des Neiges – Secteur sud

8. Durant la première partie des audiences publiques, vous avez mentionné qu'au stade actuel de développement du projet, il compterait 57 éoliennes.

b. Quel serait le niveau maximal de bruit généré par ces éoliennes au récepteur sensible le plus proche en conditions nocturnes lorsque plusieurs d'entre elles ou l'ensemble fonctionnerait ?

La contribution sonore maximale à un chalet situé dans la zone de projet correspond à 40.5 dBA. Il s'agit d'un niveau sonore simulé avec des paramètres qui maximisent la contribution sonore, soit que l'ensemble des éoliennes fonctionnerait à capacité maximale et donc à un niveau sonore maximal, que les conditions météorologiques favoriseraient la propagation du son et que le vent entrainerait le son en direction du récepteur en tout point. À titre comparatif, la limite applicable de la note d'instruction 98-01 est de 50 dBA.

14. Veuillez déposer les cartes et simulations visuelles suivantes :

a. Simulations visuelles qui tiennent compte de la plus récente configuration du parc éolien des neiges (67 positions potentielles et 57 éoliennes) à partir du sommet du mont Sainte-Anne, du rang Saint-Léon et de la halte routière et belvédère de la route 138. La qualité des simulations devra être au moins égale à celles présentées dans le PR6 et inclure l'encadré « localisation » ainsi que le tableau qui précise la distance de l'éolienne simulée la plus rapprochée.

Une mise à jour de ces trois simulations visuelles incluant les 69 positions potentielles toujours en considération a été réalisée. Les simulations sont incluses à l'annexe 1, 2 et 3 respectivement pour le sommet du mont Sainte-Anne, le rang Saint-Léon et la halte routière et belvédère de la route 138. Les 57 positions finales n'étant pas encore sélectionnées, l'inclusion des 69 positions potentielles permet de montrer un impact visuel potentiel maximal, ce qui évite de le sous-estimer.

b. Carte de modélisation du climat sonore actualisée avec la configuration du parc éolien présentée en séance publique avec les 67 positions potentielles et les 57 éoliennes. La qualité de la carte devra être au moins égale à celle présentée dans le PR6 (Carte 8).

Une mise à jour de la simulation sonore incluant les 69 positions potentielles toujours en considération a été réalisée et est incluse à l'annexe 4 du présent document. Les 57 positions finales n'étant pas encore sélectionnées, l'inclusion des 69 positions potentielles permet de simuler un impact sonore potentiel maximal, ce qui évite de le sous-estimer.

Annexe 1 – Simulation visuelles mise à jour à partir du sommet du mont Sainte-Anne avec 69 positions potentielles

Annexe 2 – Simulation visuelles mise à jour à partir du rang Saint-Léon avec 69 positions potentielles

Annexe 3 – Simulation visuelles mise à jour à partir du de la halte routière et belvédère de la route 138 avec 69 positions potentielles

Annexe 4 – Simulation sonore mise à jour avec 69 positions potentielles